

CORONAVIRUS, POUR SE PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES



11 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE

Coronavirus : les mesures prises par le maire face au risque de propagation

Face au risque de propagation du Coronavirus, le maire de Rueil-Malmaison Patrick Ollier, a complété les directives du ministère des Solidarités et de la santé afin de protéger au mieux les Rueillois.

Les mesures suivantes ont ainsi été prises :

- Toutes les sorties municipales périscolaires, clubs de jeunes, activités seniors et autres déplacements à l'extérieur de Rueil-Malmaison sont suspendus. Seules les activités intra-muros sont maintenues jusqu'à nouvel ordre.
- En ce qui concerne les compétitions sportives, les décisions seront prises au cas par cas en fonction des consignes des fédérations compétentes.
- Les manifestations accueillant un nombre important de participants seront reprogrammées selon les disponibilités du calendrier.
- Les parcs et jardins et aires de jeux sont fermés jusqu'à nouvel ordre
- Les marchés restent ouverts mais uniquement les stands alimentaires.

Retrouvez toutes les informations sur l'évolution de la propagation du Coronavirus et son impact sur la vie des Rueillois sur www.villederueil.fr.